

# Slalom Handival

Parrallèle entre skieurs *Handicapés* et *Valides*



COUPE DE FRANCE

Vars - 3 Janvier 2016

Grand Prix Handisport de Marseille

contact : [handival@skimarseille.com](mailto:handival@skimarseille.com)



# Handival

## La g n se du projet



### **Julien Le Tessier - Cr ateur du projet**

H mipl gique   18 ans, je me suis aper u que le sport en g n ral am liore l'insertion et facilite le rapport aux autres. Quand j'ai pu rechausser les skis, cela m'a permis de retrouver la joie de d valer les pistes et de ressentir le plaisir de la glisse comme tous les autres skieurs mais cela m'a apport  plus encore...

Oui, plus parce que les skieurs que je rencontrais semblaient particuli rement dispos s   faire ma connaissance et m me curieux du parcours qui m'amenait   reprendre le ski. A tel point que le sentiment d'exclusion que l'on peut ressentir quand on a un handicap se transforme instantan ment en un statut d'exception du   cet handicap .... Quel formidable changement !

Partager ce changement est devenu une id e persistante. Cette id e s'est transform e en un projet f d rateur quand j'ai voulu organiser un slalom parall le pour favoriser la rencontre de skieurs handicap s et de skieurs valides. Cette course devait juste  tre, au d part, un pr texte   une animation destin e   am liorer le regard qui peut  tre port  sur des personnes que l'on voit trop souvent en retrait. Au fil des partenariats ce slalom a fini par  tre inscrit au calendrier de la f d ration de ski handisport et par attirer ses meilleurs skieurs !

- Partenariat avec la station de Vars et l'ensemble de ses services (Mairie, OT, remont es m canique et E.s.f.).
- Partenariat avec la f d ration fran aise de ski handisport et l' quipe de France qui a laiss  entrevoir la participation de skieurs de tr s haut niveau et le passage d'une course de promotion   un slalom inscrit dans le calendrier du ski handisport en tant que Coupe de France.
- Partenariat avec le Ski Club Marseille St Antoine qui de part son exp rience en tant qu'organisateur de courses de ski et son intention d'orienter une partie de son activit  vers les personnes handicap es, est devenu naturellement le porteur du projet.

  partir de l , toutes les incertitudes li es   l'organisation de la course disparaissaient. Cela demande du travail mais avec la certitude d'aller   bout tout devient plus facile.



### **Guy Pontier - Pr sident du SC Marseille St Antoine**

Lorsque Julien nous a contact , nous souhaitions perp trer l'action de favoriser la pratique du ski en direction de tous les publics (nous avons organis  jusqu'  la modification r cente des rythmes scolaires « les mercredis   la neige » pendant plus de 35 ans, cela a permis   plus de 10000 enfants des quartiers nord de Marseille de d couvrir et ma triser les bases du ski). Un projet en direction des personnes atteintes d'un handicap afin de leur permettre de d couvrir le ski ou dans un cadre plus sportif de pouvoir s'entra ner dans un cadre de comp tition  tait   l' tude. Avec notre exp rience riche de 65 ans de comp titions, d'organisation de courses r gionales, nationales et internationales, c'est tout naturellement que nous avons accueillis favorablement le projet de Julien.

# Handival

## Le Programme

### Samedi 2 janvier

18h00 Accueil des participants à l'Office du Tourisme de Vars.

19h00 Comité de Course , Tirage au Sort et Remise des dossards.

### Dimanche 3 janvier

#### **QUALIFICATIONS**

**9h00** : Ouverture des Remontées Mécaniques (TS des Escondus)

**9h00 à 10h00** : Reconnaissance du Tracé

(Stade de slalom UBAC)

**10h00** : Fermeture de la piste

**10h15** : Départ de la Course (fin de la course vers 11h30)

**12H00 : BUFFET**

#### **SLALOM PARALLELE HANDIVAL**

16 Qualifiés Handicapés + 16 Qualifiés Valides

**13h00** : Début du parallèle

*Entre chaque tour :*

*Démonstrations de ski handisport par différents skieurs  
avec différents handicaps*

**15h00** (environ) : Finale du Parallèle

**15h45** : Remise des prix devant l'Office du Tourisme

**Les Horaires sont susceptibles d'être modifiés  
par le comité d'organisation**

# Handival

## Engagements

### Inscriptions

Les inscriptions sont à envoyer par mail  
**au plus tard le Jeudi 24 décembre 2015 à :**

**[HANDIVAL@SKIMARSEILLE.COM](mailto:HANDIVAL@SKIMARSEILLE.COM)**  
(un accusé de réception vous sera renvoyé)

en indiquant :

Nom, Prénom, Age, Type de Licence (FFS, FFH), Numéro de Licence, Type de Handicap, Palmarès éventuel et nombre d'accompagnants (pour prévoir le buffet).

### Droits d'Engagement

Les droits d'engagement sont de :  
30€ pour les coureurs  
15 € pour les accompagnateurs

***L'inscription comprend le forfait de remontée mécanique, le buffet et un cadeau surprise pour les coureurs.***

### Renseignements

Pour tous renseignements complémentaires,  
vous pouvez contacter Julien Le Tessier  
par téléphone au 06.84.89.79.41  
ou par mail à [HANDIVAL@SKIMARSEILLE.COM](mailto:HANDIVAL@SKIMARSEILLE.COM)

# Handival

## Réglement Qualifications

Le Ski Club Marseille St Antoine organise une épreuve qualificative pour la finale handival. Cette épreuve se déroulera en 2 manches dans le tracé du slalom parallèle. Elle permettra de qualifier 16 coureurs handicapés et 16 coureurs valides pour le slalom parallèle de l'après-midi.

### **Article 1: Participants**

Cette épreuve est ouverte à tous les coureurs FFH, FFSA et FFS ayant une licence valide le jour de la compétition.

Les coureurs non licenciés pourront participer aux conditions suivantes : s'acquitter d'un montant supplémentaire de 9€ correspondant au prix du Ticket Course FFS et présenter un certificat médical de moins d'un mois.

### **Article 2 : Catégories FFH**

Cette épreuve est ouverte aux catégories de la FFH Coureurs Assis, Coureurs Debout, Coureurs Déficient Visuels et Coureurs Déficients Auditifs.

### **Article 4 : Ordre de Départ et Tirage au sort**

1<sup>ère</sup> manche:

Tirage au sort à la mêlée par catégorie dans l'ordre suivant: Coureurs Déficient Visuels, Coureurs Debout, Coureurs Déficients Auditifs et Coureurs Assis.

Les coureurs seront répartis en 2 groupes : tracé Rouge et Tracé Bleu

Départ simultané d'un coureur du tracé rouge et d'un coureur du tracé bleu.

Chaque coureur aura un temps personnel.

2<sup>ème</sup> manche:

Les coureurs changent de tracé.

Les coureurs disqualifiés ou qui ont abandonné en 1<sup>ère</sup> manche prennent le départ de la 2<sup>nde</sup> manche.

### **Article 5 : Classement**

Chaque coureur qui a un temps à l'arrivée obtient un temps compensé conformément au tableau international IPCAS Factor List pour la discipline GS (disponible sur <http://www.ski-marseille.com/handival>).

A l'issue des 2 manches un classement Général Hommes et Dames est établi sur la base du temps compensé total des 2 manches.

### **Article 6 : Remise des Prix**

La remise de prix aura lieu après la finale du Handival.

### **Article 7 : Equipement de sécurité**

Les coureurs doivent porter les équipements indiqués par leur fédération, à savoir un casque conforme pour la FFH et pour la FFS, un casque homologué et une protection dorsale.

# Handival

## Reglement Slalom Parallèle

### **Article 1 : Qualifications**

16 coureurs seront qualifiés en fonction du résultat des 2 manches du Slalom Géant :

- Les 8 meilleurs temps compensés de la 1<sup>ère</sup> manche
- Les 8 meilleurs temps compensés de la 2<sup>ème</sup> manche parmi les coureurs non qualifiés en 1<sup>ère</sup> manche

### **Article 2 : Compensation des temps**

Afin de prendre en compte les différences de handicap de chaque catégorie dans la comparaison des temps qui permettront de qualifier les coureurs indépendamment de leur handicap, le tableau de compensation IPCAS Factor List pour la discipline GS (disponible sur <http://www.ski-marseille.com/handival>) sera utilisé.

### **Article 3 : Principe du Slalom Parallèle**

Le slalom parallèle se déroulera selon le principe du KO système avec repêchage au temps. Ce système permettra d'opposer à chaque tour un skieur handicapé et un skieur valide. Chaque tracé (bleu et rouge) aura un chronométrage différent.

### **Article 4 : Tableau Final & premier tour**

L'ordre dans le tableau final est déterminé par la place de chaque coureur lors des qualifications. Les qualifiés en 1<sup>ère</sup> manche seront classés de 1 à 8, les qualifiés en 2<sup>ème</sup> manche seront classés de 9 à 16.

Les paires sont composées de la manière suivante : 1<sup>er</sup> skieur handicapé contre 16<sup>ème</sup> skieur valide, 2<sup>ème</sup> skieur handicapé contre 15<sup>ème</sup> skieur valide, ... , 16<sup>ème</sup> skieur handicapé contre 1<sup>er</sup> skieur valide.

### **Article 5 : Qualification pour le tour suivant**

Chaque paire de confrontations donnent au tour suivant une seule confrontation. (au 1<sup>er</sup> tour, il y aura donc 8 paires de confrontations)

Soit les deux confrontations initiales sont remportées par des coureurs de catégorie différente et la confrontation du tour suivant peut s'effectuer selon la règle du KO système.

Soit les deux confrontations initiales sont remportées par des coureurs de même catégorie. Pour que la confrontation du tour suivant puisse s'effectuer il faut sélectionner le coureur qui a réalisé le meilleur temps des 2 coureurs handicapés et celui qui a réalisé le meilleur temps des 2 coureurs valides.

En cas de chute et de parcours non terminé pour les 2 coureurs, c'est le coureur qui est allé le plus loin qui est déclaré vainqueur. S'il y a toujours égalité, c'est le coureur le mieux classé lors des qualifications qui est déclaré vainqueur.

### **Article 5 : Classement**

Le classement sera établi en fonction du résultat de la grande finale de l'handival pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> place. La petite finale verra s'opposer pour la 3<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> place, les skieurs éliminés en 1/2 finale.



# Handival

## Partenaires



malakoff médéric

PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR



Région  
PACA



**GROUPE STATION7**

Mourepiane/Estaque – Euroméditerranée – Les Catalans

[www.station7-group.com](http://www.station7-group.com)

les villages clubs  
du soleil  
*volontairement différent*

**Vars**  
LA FORÊT BLANCHE



**SOCIETE  
GENERALE**

